

RAPPORT ANNUEL 2011





TABLE DES MATIÈRES

4 _Avant-propos du Président

5 _Organe de gestion / droit de signature

6 _Résumé

Comptes annuels 2011

8 _Bilan

10 _Comptes d'exploitation

13 _Annexe

20 _Rapports

22 _Données statistiques

AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs, chers assurés de GaleniCare Fondation de prévoyance

_L'année 2011 a été marquée par des turbulences tant politiques que sociales et économiques:

- _le tremblement de terre et le tsunami qui ont secoué le Japon, et la catastrophe nucléaire qui en a résulté;
- _les révolutions dans divers pays arabes;
- _la crise financière et de la dette qui sévit dans la zone euro, notamment en Grèce;
- _l'appréciation du franc suisse, et les difficultés économiques qui en ont découlé, surtout dans le domaine des exportations, du tourisme et du commerce de détail;
- _le ralentissement économique mondial;
- _les taux d'intérêt historiquement bas.

_Cet environnement économique et financier difficile a aussi laissé son empreinte sur notre Fondation. Une perte de CHF 75'000 a été enregistrée sur les placements. Au regard du patrimoine investi, ce rendement global négatif de 0.04% peut être considéré comme un résultat nul. Par rapport au marché, qui, selon les études réalisées par les grandes banques, a affiché un rendement moyen de -0.5% pour l'année boursière 2011, nous nous en tirons plutôt à bon compte.

_Sachant que, malgré la mauvaise performance des placements, nous avons rémunéré les capitaux de vieillesse des assurés à 2%, la Fondation a accusé une perte de CHF 2.8 mio. Dans ce contexte, la réserve de fluctuation de valeurs a dû être réduite et s'établit désormais à CHF 6.2 millions, soit inférieure de CHF 15.6 millions à sa valeur cible de CHF 21.8 millions. Ces prochaines années, nous devons parvenir à générer des revenus financiers plus importants afin de reconstituer cette réserve de fluctuation de valeurs.

_Compte tenu de la perte subie, le degré de couverture est tombé de 107.2% à 104.5%. Eu égard à l'environnement difficile, nous sommes soulagés et ravis de ne pas afficher de découvert, et de ne devoir prendre aucune mesure pour le combler!

_L'effectif des assurés de notre Fondation s'élevait en fin d'année à 1'916 membres actifs (contre 1'858 l'année précédente) et 62 retraités (49 l'année précédente). Du fait de notre fusion, le 1^{er} janvier 2012, avec la Fondation de prévoyance en faveur du personnel des sociétés du Groupe Sun Store, ce sont plus de 3'000 collaborateurs



du Domaine d'activités Retail du Groupe Galenica qui seront assurés dans notre Fondation. Nous nous félicitons que les conditions financières et juridiques de cette fusion aient été remplies et nous réjouissons d'accueillir les nouveaux assurés Sun Store dans notre Fondation!

_Je remercie vivement le Conseil de fondation et la Direction de GaleniCare Fondation de prévoyance pour leurs efforts inlassables et la grande compétence avec laquelle ils s'acquittent de tâches exigeantes au service des assurés!

Berne, avril 2012

Felix Burkhard
Président du Conseil de fondation

ORGANE DE GESTION / DROIT DE SIGNATURE

CONSEIL DE FONDATION

_Mandat jusqu'en 2013

Représentants de l'employeur

- _Felix Burkhard, Subingen (Président)*
- _Marianne Ellenberger, Rüfenacht*
- _Fritz Hirsbrunner, Baar*
- _Andreas Zaugg, Cugy (dès 2012)

Représentants du personnel

- _Regula Streuli, Stallikon
- _Sandra Medici-Tanner, Epalinges
- _Juan-Carlos Regadera, Payerne
- _Giuseppe Marino, Ennetbaden

GÉRANT

_René Mischler, Hinterkappelen*

EXPERT / ORGANE DE CONTRÔLE / AUTORITÉ DE SURVEILLANCE

Expert en prévoyance professionnelle

_Jean-Marc Wanner, Aon Hewitt (Switzerland) SA, Nyon
(Mandat jusqu'en 2011)

Organe de contrôle

_T+R AG, Gümliigen (Mandat jusqu'en 2011)

Autorité de surveillance

_Autorité bernoise de surveillance des institutions
de prévoyance et des fondations ABSPF, Berne

* autorisé à signer (signature collective à deux)

RÉSUMÉ

LES RÉSULTATS EN BREF

_Perte des recettes en chiffres ronds avant constitution de la réserve de fluctuation de valeurs de CHF 2'854'000.00 (année précédente: excédent de CHF 2'507'000.00).

_Depuis 2003, le degré de couverture est calculé selon les dispositions légales de l'art. 44, al. 1 OPP2. Cette formule s'applique à toutes les institutions de prévoyance.

Elle est la suivante:

Total des actifs à la valeur de marché, moins les dettes, les comptes de régularisation passifs et les réserves de l'employeur
×100

Capital de prévoyance nécessaire aux opérations d'assurance

_Il en résulte un degré de couverture de 104.5% (année précédente: 107.2%).

_Rendement global des placements: -0.04% (année précédente: 4.14%).

_La réserve de fluctuation de valeurs s'élève à CHF 6'168'586.08 pour l'exercice sous revue (année précédente: CHF 9'001'080.70), soit CHF 15'591'413.92 en dessous de la valeur cible de CHF 21'760'000.00 (15.8% des engagements).

ACTIVITÉS

_Au cours de l'exercice, le Conseil de fondation s'est réuni à deux reprises, pour traiter notamment des questions suivantes:

- _Approbation du rapport annuel et des comptes 2010;
- _Renoncement aux adaptations de rentes;
- _Intégration de la Fondation en faveur du personnel des sociétés du groupe Sun Store au sein de GaleniCare Fondation de prévoyance;
- _Modification de l'acte de fondation et du règlement;
- _Situation financière.

_Par décision rendue par voie de circulaire, le Conseil de fondation a en outre approuvé l'adaptation des fourchettes dans le cadre de la stratégie de placement.

MUTATIONS AU SEIN DU CONSEIL DE FONDATION

Représentants de l'employeur

_Monsieur Olivier Zbinden a quitté le Conseil de fondation au 31 octobre 2011. Le Conseil d'administration de GaleniCare SA a élu en 2012 Monsieur Andreas Zaugg pour succéder à Monsieur Zbinden.

Représentants du personnel

_Pas de mutations.

_Madame Ursula Hofstetter, membre du Conseil de fondation de 2004 jusqu'à son départ à la retraite le 30 juin 2009, est décédée le 10 décembre 2011. Nous présentons nos sincères condoléances à ses proches.



BILAN

Actifs

Placements

en CHF	2011	2010
Liquidités et créances		
Liquidités et créances sur le marché monétaire	17'118'587.98	19'912'093.46
Créances	748'027.26	429'863.46
Total liquidités et créances	12.16% 17'866'615.24	14.78% 20'341'956.92
Obligations		
Obligations en CHF	12'203'500.00	12'022'500.00
Parts de fondations/fonds de placements	32'146'299.22	29'993'454.86
Total obligations	30.18% 44'349'799.22	30.52% 42'015'954.86
Hypothèques		
Parts de fondations/fonds de placements	4'712'520.00	3'755'856.00
Total hypothèques	3.21% 4'712'520.00	2.73% 3'755'856.00
Actions		
Actions suisses	14'930'427.25	10'803'794.70
Actions étrangères	–	131'865.00
Parts de fondations/fonds de placements	21'065'454.72	23'210'135.34
Total actions	24.50% 35'995'881.97	24.81% 34'145'795.04
Placements alternatifs		
Hedge funds	3'759'915.57	4'550'710.48
Total placements alternatifs	2.56% 3'759'915.57	3.31% 4'550'710.48
Immeubles		
Immeubles/parts de propriétés immobilières	903'000.00	902'000.00
Parts de fondations/fonds de placements	19'934'870.30	11'348'169.06
Total immeubles	14.18% 20'837'870.30	8.90% 12'250'169.06
Placements mixtes		
Parts de fondations/fonds de placements	15'088'695.91	15'129'772.20
Total placements mixtes	10.27% 15'088'695.91	10.99% 15'129'772.20
Placements auprès de l'employeur		
Actions Galenica SA	4'121'250.00	4'237'500.00
Comptes courant Sigal	152'070.62	1'183'754.79
Total placements auprès de l'employeur	2.91% 4'273'320.62	3.94% 5'421'254.79
Total placements	146'884'618.83	137'611'469.35
Compte de régularisation actif	0.04% 52'324.80	0.03% 37'113.50
Total actifs	146'936'943.63	137'648'582.85

Passifs

en CHF	2011		2010	
Dettes				
Prestations de libre passage et rentes		2'894'114.90		2'906'168.25
Banques/assurances		46'501.10		59'528.90
Autres dettes		533.90		3'808.40
Total dettes	2.00%	2'941'149.90	2.16%	2'969'505.55
Compte de régularisation passif	0.07%	102'840.60	0.01%	15'746.30
Réserve de contributions de l'employeur	0.00%	—	0.00%	—
Capitaux de prévoyance et provisions techniques				
Capital de prévoyance assurés actifs		123'061'064.05		114'998'102.30
Capital de prévoyance retraités		13'210'183.00		9'694'680.00
Provisions techniques		1'453'120.00		969'468.00
Total capitaux de prévoyance et provisions techniques	93.73%	137'724'367.05	91.29%	125'662'250.30
Réserve de fluctuation de valeurs	4.20%	6'168'586.08	6.54%	9'001'080.70
Capital de la fondation, fonds libres/découvert				
Situation en début de période		—		—
Excédent des charges/produits		—		—
Total capital de la fondation, fonds libres/découvert	0.00%	—	0.00%	—
Total passifs		146'936'943.63		137'648'582.85

COMPTES D'EXPLOITATION

en CHF	2011	2010
Cotisations ordinaires, autres cotisations et apports		
Cotisations des assurés	4'286'519.80	3'994'747.60
Cotisations de l'employeur	7'576'250.00	7'018'977.10
Primes uniques	873'406.90	1'380'046.00
Cotisations supplémentaires	310'477.20	–
Apports dans la réserve de contributions de l'employeur	3'432.85	11'917.60
Prélèvements sur la réserve de contributions de l'employeur	-3'432.85	–
	13'046'653.90	12'405'688.30
Prestations d'entrée		
Apports de libre passage	10'499'859.85	12'315'775.00
Remboursement de versements anticipés EPL/divorce	90'823.40	147'634.00
	10'590'683.25	12'463'409.00
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	23'637'337.15	24'869'097.30
Prestations réglementaires		
Rentes de vieillesse	-827'572.00	-648'565.00
Rentes de survivants	-10'608.00	-10'608.00
Rentes d'invalidité	-78'064.20	-24'960.00
Prestations en capital à la retraite	-1'129'659.90	-1'813'988.05
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	–	–
	-2'045'904.10	-2'498'121.05
Prestations de sortie		
Prestations de libre passage en cas de sortie	-10'054'114.90	-8'176'631.30
Versements anticipés EPL/divorce	-591'804.80	-745'648.55
	-10'645'919.70	-8'922'279.85
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-12'691'823.80	-11'420'400.90
Dissolution/constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contributions		
Constitution de capitaux de prévoyance assurés actifs	-5'753'040.30	-9'706'984.05
Constitution de capitaux de prévoyance retraités	-3'515'503.00	-1'744'928.00
Constitution de provisions techniques	-483'652.00	-253'990.00
Intérêts sur les capitaux d'épargne	-2'309'921.45	-2'092'518.15
Dissolution de la réserve de contributions	–	4'619.70
	-12'062'116.75	-13'793'800.50
Produits de prestations d'assurance		
Prestations d'assurance	106'036.10	47'400.00
Parts d'excédents provenant d'assurances	357'538.90	75'668.50
	463'575.00	123'068.50
Charges d'assurance		
Primes d'assurance	-1'643'532.30	-1'524'861.15
Cotisations au fonds de garantie	-46'501.10	-59'528.90
	-1'690'033.40	-1'584'390.05
Résultat net de l'activité d'assurance	-2'343'061.80	-1'806'425.65

en CHF	2011	2010
Placements		
Intérêts actifs	192'395.37	272'342.70
Produits des titres	2'159'207.53	1'605'671.18
Bénéfice sur les cours	2'085'645.83	3'627'039.86
Résultat net sur les placements immobiliers	51'446.50	17'354.25
Perte sur les cours	-4'285'449.26	-656'857.96
Frais d'administration des placements	-254'673.67	-128'521.12
Intérêts passifs	-23'952.69	-19'999.94
Intérêts sur les réserves de contributions	-61.95	-47.40
Résultat net des placements	-75'442.34	4'716'981.57
Produits divers		
Produits divers	17'943.30	234.92
	17'943.30	234.92
Frais d'administration		
Frais d'administration	-453'673.92	-404'133.93
	-453'673.92	-404'133.93
Excédent des produits/charges avant dissolution/constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	-2'854'234.76	2'506'656.91
Dissolution/constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	2'854'234.76	-2'506'656.91
Excédent des charges après dissolution/constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	-	-



ANNEXE

BASES ET ORGANISATION

Forme juridique et but

_GaleniCare Fondation de prévoyance a été créée par GaleniCare SA le 12 décembre 2001.

_Conformément aux statuts, elle assure, dans le cadre de la prévoyance professionnelle, les employés des entreprises de GaleniCare SA contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès.

_GaleniCare Fondation de prévoyance est gérée selon le principe de la primauté des cotisations. Cela signifie que les cotisations des employés et des employeurs sont créditées sur un compte d'épargne individuel prévu pour chaque personne assurée.

_GaleniCare Fondation de prévoyance est une institution de prévoyance semi-autonome. Les risques en cas de décès et d'invalidité sont assurés auprès de la Mobilière.

Enregistrement selon la LPP et fonds de garantie

_GaleniCare Fondation de prévoyance, inscrite au registre des fondations de prévoyance du canton de Berne sous le numéro d'immatriculation BE.0801, est soumise à la surveillance de l'Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations (ABSPF).

_GaleniCare Fondation de prévoyance est enregistrée auprès du Fonds de garantie LPP sous le numéro d'immatriculation BE801.

Indications des actes et des règlements

Statuts	12.12.2001
Règlement de prévoyance	19.5.2006 ¹⁾
Règlement de placement	1.1.2009
Règlement relatif à la constitution de réserves	22.5.2007

¹⁾ Avec les amendements du 22 mai 2007 et du 23 mai 2008 et du 1^{er} janvier 2012.
Pas encore approuvé.

_Les dispositions concernant la liquidation partielle sont intégrées dans le règlement de prévoyance.

Employeurs affiliés

_Pendant l'exercice sous revue, Farmacia Realini SA a fusionné avec GaleniCare SA.

_A fin 2011, les sociétés suivantes sont ainsi rattachées à notre fondation:

- _Bahnhof Apotheken Thun AG
- _Coop Vitality SA
- _GaleniCare SA
- _GaleniCare Management SA
- _Golaz SA
- _Kloster Apotheke Muri AG
- _MediService SA
- _Pharmacie d'Epalinges SA
- _Stern-Apotheke AG
- _St. Jakob Apotheke AG
- _Vispach Apotheke AG
- _Winconcept SA

PRINCIPES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES

Confirmation de la présentation des comptes

_La clôture des comptes de GaleniCare Fondation de prévoyance correspond aux normes Swiss GAAP RPC 26.

Principes comptables et d'évaluation

_La tenue de la comptabilité et les principes d'évaluation sont conformes aux prescriptions des art. 47, 48 et 48a OPP2 et aux normes Swiss GAAP RPC 26.

Catégorie d'investissement

_Monnaies

Selon liste des cours

_Obligations suisses et étrangères en CHF

A la valeur boursière

_Obligations étrangères (en monnaies étrangères)

A la valeur boursière en CHF

_Parts d'obligations de fondations de placement suisses et étrangères

A la valeur d'inventaire

_Parts d'hypothèques de fondations de placement

A la valeur d'inventaire

_Hypothèques et autres prêts

A la valeur nominale

_Immeubles

A la valeur de rendement ou à une valeur vénale inférieure

_Parts de propriétés immobilières

A la valeur de rendement ou à une valeur vénale inférieure

_Parts de fondations de placement immobilier

A la valeur d'inventaire

_Parts de fonds de placement immobilier

A la valeur boursière

_Actions de sociétés immobilières (SI)

A la valeur intrinsèque

_Actions suisses

A la valeur boursière

_Actions étrangères

A la valeur boursière en CHF

_Parts d'actions de fondations de placement suisses et étrangères

A la valeur d'inventaire

_Fonds des actions

A la valeur du capital

_Hedge funds

A la valeur boursière

_Dettes

A la valeur nominale

_Compte de régularisation passif

A la valeur nominale

_Provisions non techniques

Trésorerie estimée

_Capitaux de prévoyance et provisions techniques

Selon estimation actuarielle

_Réserve de fluctuation de valeur

Valeur de l'avoir selon les méthodes d'économie financière

Valeur boursière

_Prix de vente du titre à la bourse suisse SIX le dernier jour de cotation de l'année

Valeur d'inventaire

_Valeur vénale

Valeur de rendement

_Rendements bruts de location capitalisés avec des facteurs conformes au marché.

Modification des principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes

_Au cours de l'exercice sous revue, il n'y a pas eu de modifications.

RISQUES ACTUARIELS/COUVERTURE DES RISQUES/DEGRÉ DE COUVERTURE

Nature de la couverture des risques, réassurances

_Le risque retraite est supporté par la Fondation. Afin d'assurer une couverture en cas d'invalidité et de décès, la Fondation a signé un contrat avec la Mobilière.

_Au cours de l'exercice sous revue, la prime brute s'est élevée à CHF 1'643'532.30 (année précédente: CHF 1'524'861.15).

_Au cours de l'exercice sous revue, la part d'excédent s'est élevée à CHF 357'538.90 (année précédente: CHF 75'668.50).

Explication concernant les actifs et passifs découlant des contrats d'assurance

_Les différentes transactions avec La Mobilière et Swiss Life sont exécutées sur un compte courant.

_Le capital de couverture des prestations en cours au 31 décembre 2011 s'est élevé à CHF 5'454'176.00 (année précédente: CHF 2'733'062.00).

Evolution et rémunération du capital de prévoyance

Evolution du capital de prévoyance

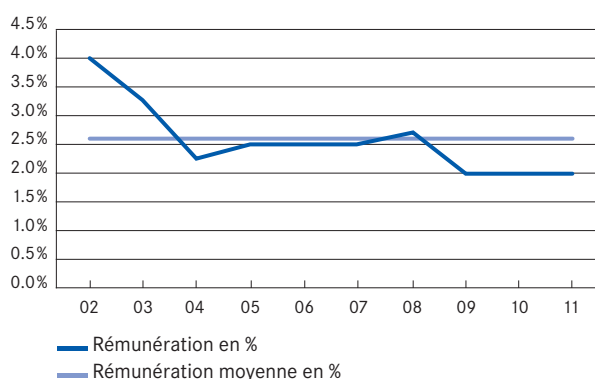
_Au cours de l'exercice sous revue, le capital de prévoyance a augmenté de CHF 8'062'961.75 à CHF 123'061'064.05 (année précédente: CHF 114'998'102.30).

_Au cours de l'exercice 2011, le capital de prévoyance a été rémunéré au taux de 2% (année précédente: 2%).

Evolution des taux d'intérêts

_Les capitaux de prévoyance ont été rémunérés au taux fixé par la loi (LPP).

Taux d'intérêts



Total des avoirs de vieillesse selon la LPP

_A la clôture de l'exercice sous revue, l'avoir de vieillesse selon la LPP se montait à CHF 59'725'803.45 (année précédente: CHF 54'396'326.35), soit 48.5% du capital de prévoyance des assurés actifs.

Evolution du capital de couverture pour les retraités

_Pendant l'exercice, le fonds des rentes a progressé de CHF 3'515'503.00 à CHF 13'210'183.00 (année précédente: CHF 9'694'680.00).

Résultat du dernier rapport actuariel

_Le dernier rapport actuariel a été établi par Aon Hewitt le 10 octobre 2011 sur les comptes annuels 2010. Il en ressort:

- _que la fondation, en application de l'art. 53, al. 2 LPP, offre la garantie qu'elle peut remplir ses engagements réglementaires;
- _que les dispositions actuarielles réglementaires concernant les prestations et le financement sont conformes aux prescriptions légales actuellement en vigueur.

Bases techniques

_La Fondation applique les bases techniques de calcul EVK 2000 4%.

_Dans le cas de la réserve technique, il s'agit exclusivement de la réserve pour l'accroissement de l'espérance de vie. Du fait que la couverture en cas de décès et d'invalidité est entièrement réassurée, il n'est pas nécessaire de constituer des réserves supplémentaires.

_Au cours de l'exercice sous revue, la réserve pour l'accroissement de l'espérance de vie a évolué comme suit:

en CHF	2011	2010
Situation au 1 ^{er} janvier	969'468.00	715'478.00
Ajustement	483'652.00	253'990.00
Situation au 31 décembre	1'453'120.00	969'468.00

Degré de couverture selon l'art. 44 OPP2

_Le degré de couverture est calculé selon la formule suivante:

$$\frac{\text{Fortune de prévoyance disponible} \times 100}{\text{Capital de prévoyance actuariel nécessaire}}$$

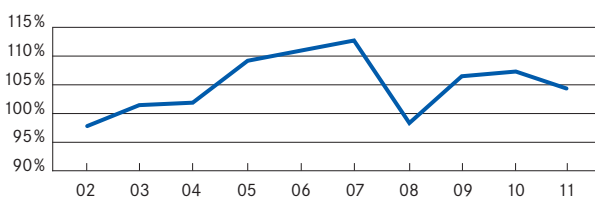
_La **fortune de prévoyance disponible** se compose de l'ensemble des actifs à la valeur du marché au jour de clôture du bilan, diminué des dettes, du compte de régularisation passif et des réserves de contributions de l'employeur.

_Le **capital de prévoyance actuariel nécessaire** correspond aux capitaux d'épargne et de couverture cumulés, y compris les renforcements nécessaires.

_Le degré de couverture qui en résulte en conformité avec l'article 44 al. 1 OPP2 s'élève ainsi à **104.5%** au 31 décembre 2011 (année précédente: 107.2%).

_Ces dernières années, l'évolution du degré de couverture a été la suivante:

Degré de couverture



EXPLICATIONS RELATIVES AUX PLACEMENTS

Organisation de l'activité de placement, règlement de placement

_Les principes, directives et tâches en matière de placements sont spécifiés par le règlement de placement du 1^{er} janvier 2009.

Global Custodian

_Credit Suisse SA, Zurich

Mandats de gestion de fortune

_Credit Suisse SA, Zurich (mandat mixte)

_Credit Suisse SA, Zurich (Immeubles CH + monde, indirect)

_Toute rétrocession sera intégralement créditée au compte de la Fondation de prévoyance, ce que garantit une déclaration de loyauté établie par les membres du Conseil de fondation et la Direction.

Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation de valeurs

_Les principes de la constitution de la réserve de fluctuation de valeurs sont déterminés par PPCmetrics selon la méthode de l'économie financière. Les bases de ces calculs sont constituées par les rendements et les risques attendus à court terme et à long terme pour les différentes catégories de placement. En se basant sur la nouvelle étude des actifs et passifs réalisée début 2009 en vue d'examiner la capacité de risque en matière de placements et d'élaborer une stratégie de placement adaptée en 2011, PPCmetrics a défini le besoin de réserves de fluctuation de valeurs. Ce besoin a été actualisé en 2011: il s'élève désormais à 15.8% des engagements (CHF 137'724'367.05).

_Il en résulte une valeur cible de la réserve de fluctuation de valeurs de CHF 21'760'000.00 (année précédente: CHF 19'101'000.00). Le déficit de réserves s'élève donc à CHF 15'591'413.92 (année précédente CHF 10'099'919.30).

Structure des placements selon OPP2/ le règlement de placement

_Pendant l'exercice sous revue, le Conseil de fondation n'a procédé à aucune adaptation de la structure des placements. En 2012, une nouvelle étude des actifs et passifs sera réalisée par PPCmetrics.

_Les postes suivants se sont situés au-dessus ou au-dessous des fourchettes réglementaires:

Au-dessus

_La créance (avoir bancaire) à l'égard de Credit Suisse est supérieure à la limite de 10% prévue par l'art. 54. al. 1 OPP2 (limite par débiteur). Ce dépassement à court terme ne présente aucun risque pour l'institution de prévoyance.

Au-dessous

_Obligations en CHF

_Les limites légales et réglementaires concernant les placements auprès de l'employeur ont été dépassées pendant plusieurs mois cette année. En fin d'année, elles étaient de nouveau respectées.

_Le Conseil de fondation a pris connaissance des écarts mentionnés.

_L'avoir auprès de l'employeur a été rémunéré à 3% au cours de l'exercice sous revue.

Produits financiers dérivés en cours

_Au 31 décembre 2011, il n'existait aucun engagement financier.

Opérations de change à terme

_Au jour de clôture, il n'y avait aucune transaction de devises en cours.

Frais d'administration

_Les frais d'administration s'élèvent à CHF 229.35 par personne (année précédente: CHF 211.90).

Structure des placements

	Neutre = Benchmark en %	Minimum en %	Maximum en %	Limites OPP2 en %	Etat au 31.12.2011 en MCHF	Etat au 31.12.2011 en %	Etat au 31.12.2010 en %
Liquidités et créances	1	0	15		19'086	12.99	15.50
Obligations en CHF	39	25	53		36'005	24.50	26.19
Hypothèques	2	0	4	50	4'722	3.21	2.73
Obligations en monnaies étrangères	10	8	15		13'166	8.96	8.25
Placements auprès de l'employeur	0	0	5	OPP2 Art. 57	4'273	2.91	3.94
Actions suisses	10	8	15		20'075	13.66	11.63
Actions étrangères	15	10	20		21'139	14.39	16.64
Immeubles suisses	15	10	20		17'150	11.67	7.43
Immeubles étrangers	2	0	4	10	4'372	2.98	2.12
Placements alternatifs	6	0	9	15	6'949	4.73	5.58
Total général	100			100	146'937	100.00	100.00
Total monnaies étrangères	27	18	39	30	33'764	22.98	28.83
Total actions	25	18	35	50	41'214	28.05	28.27
Total immeubles	17	10	24	30	21'522	14.65	9.55

DEMANDES DE L'AUTORITÉ DE SURVEILLANCE

_Sous cette rubrique, aucun fait marquant n'est à signaler.

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À LA SITUATION FINANCIÈRE

_Sous cette rubrique, aucun fait marquant n'est à signaler.

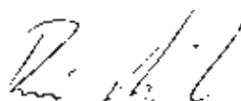
FAITS MARQUANTS APRÈS LA CLÔTURE DES COMPTES

_Au 1^{er} janvier 2012, les assurés (1'360) et les bénéficiaires de rentes (50) de la Fondation de prévoyance en faveur du personnel des sociétés du Groupe Sun Store ont été intégrés à GaleniCare Fondation de prévoyance.

Berne, le 25 avril 2012
GaleniCare Fondation de prévoyance



Felix Burkhard
Président



René Mischler
Gérant



Rapport de l'organe de contrôle au Conseil de GaleniCare Fondation de prévoyance, Berne

_En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, annexe), la gestion et les placements ainsi que les comptes vieillesse de GaleniCare Fondation de prévoyance pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

_La responsabilité de l'établissement des comptes, de la gestion, des placements et des comptes vieillesse incombe au Conseil de fondation, notre mission consistant à les vérifier et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

_Notre révision a été effectuée selon les normes suisses de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité, à la présentation des comptes et aux placements financiers, les décisions significatives en matière d'évaluation ainsi que la présentation des comptes dans leur ensemble. Dans notre vérification de la gestion, nous portons une appréciation sur l'observation des prescriptions légales et réglementaires concernant l'organisation, l'administration, la perception des cotisations et le versement des prestations ainsi que sur le respect des dispositions concernant la loyauté dans la gestion de fortune. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

_Comme il ressort du point relatif à la «Structure des placements selon OPP2/le règlement de placement» de l'annexe, les limites légales (art. 54 et 57 OPP2) et réglementaires relatives aux placements n'ont pas été totalement respectées pendant l'exercice sous revue.

_Selon notre appréciation, les comptes annuels, la gestion et les placements, de même que les comptes vieillesse, à l'exception du point évoqué ci-dessus, sont conformes à la législation suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

_Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Gümligen, le 10 avril 2012

T + R AG

Peter Gurtner
Expert fiduciaire diplômé
Expert en révision agréé

Rita Casutt
Experte-comptable diplômée
Experte en révision agréée
Responsable du mandat de révision

Rapport de l'expert agréé en matière de prévoyance professionnelle

_En tant qu'experts agréés de GaleniCare Fondation de prévoyance, nous retenons les points suivants:

1. Sur la base de notre évaluation de la situation financière de l'institution de prévoyance au 31 décembre 2011, nous pouvons déclarer que, à cette date, _l'institution de prévoyance, conformément à l'art. 52e, al. 1 LPP, offre la garantie qu'elle peut remplir ses engagements réglementaires; et _les dispositions actuarielles réglementaires concernant les prestations et le financement sont conformes aux prescriptions légales actuellement en vigueur.
2. La structure technique de la caisse de pension est conforme au système de primauté des cotisations avec une partie épargne et une partie couverture du risque.
3. Etant donné que la couverture des risques de décès et d'invalidité est prise en charge globalement par une compagnie d'assurance vie, il n'y a pas lieu de prendre des mesures préventives supplémentaires dans ce sens.
4. Le degré de couverture de GaleniCare Fondation de prévoyance s'élevait à 104.5% le 31 décembre 2011 (107.2% le 31 décembre 2010).
5. Le Conseil de fondation a décidé de verser, pour 2011, un intérêt de 2% sur le capital de prévoyance des assurés.
6. Un montant d'environ CHF 2.9 millions a dû être prélevé sur la réserve de fluctuation de valeurs. Au 31 décembre 2011, cette réserve s'élevait à environ CHF 6.2 millions, ce qui représente 28.4% de sa valeur cible (15.8% des engagements).

_Nous espérons que ces indications vous auront été utiles et restons naturellement à votre entière disposition pour tout complément d'informations.

Nyon, le 20 mars 2012

Aon Hewitt (Switzerland) SA

Jean-Marc Wanner
Expert dipl. en prévoyance professionnelle

DONNÉES STATISTIQUES

EVOLUTION DE L'EFFECTIF DES ASSURÉS/ RETRAITÉS

Au cours de l'exercice, l'effectif des assurés
a évolué comme suit

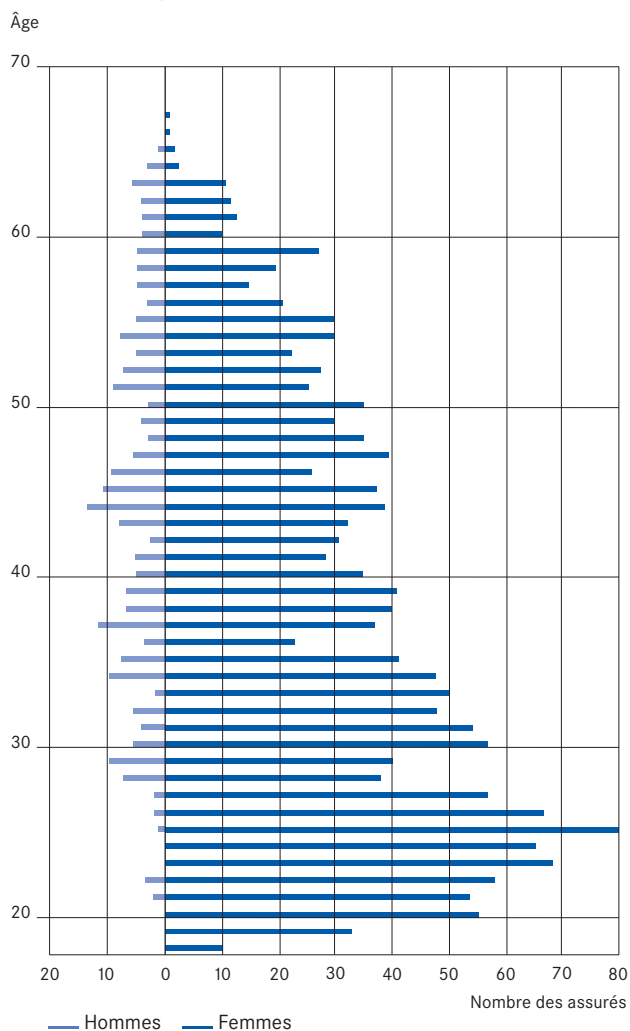
Assurés actifs

	2011	2010
Bahnhof Apotheken Thun AG	17	17
Coop Vitality SA	375	322
Corviglia Apotheke AG	-	9
Farmacie Realini SA	-	7
GaleniCare SA	1'218	1'205
GaleniCare Management SA	122	108
Golaz SA	43	39
Kloster Apotheke Muri AG	12	15
Mediservice SA	86	91
Pharmacie d'Epalinges SA	7	7
St. Jakob Apotheke AG	4	6
Stern-Apotheke AG	9	9
Vispach Apotheke AG	12	13
Winconcept SA	11	10
Total	1'916	1'858

L'augmentation de 58 assurés se présente comme suit:

Effectif au 31 décembre 2010	1'858
Entrées	409
Départs	-335
Départs à la retraite	-14
Décès	-2
Effectif au 31 décembre 2011	1'916

Structure d'âge des assurés actifs

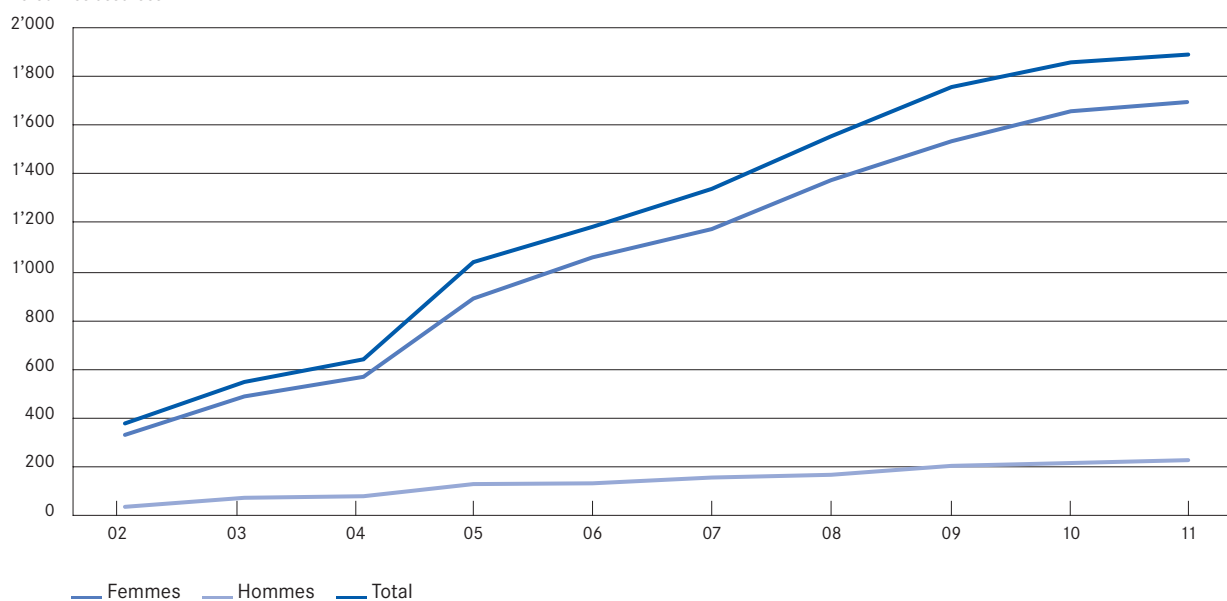


Age moyen des assurés actifs

	2011	2010
Femmes	36	36
Hommes	44	44
Total	37	37

Evolution de l'effectif des assurés

Personnes assurées



Au cours de l'exercice, l'effectif des retraités a évolué comme suit

L'effectif des bénéficiaires de rentes

	2011	2010
Rentes de vieillesse	54	42
Rentes de conjoint	2	2
Rentes pour enfants	1	1
Rentes d'invalidité	5	4
Total	62	49

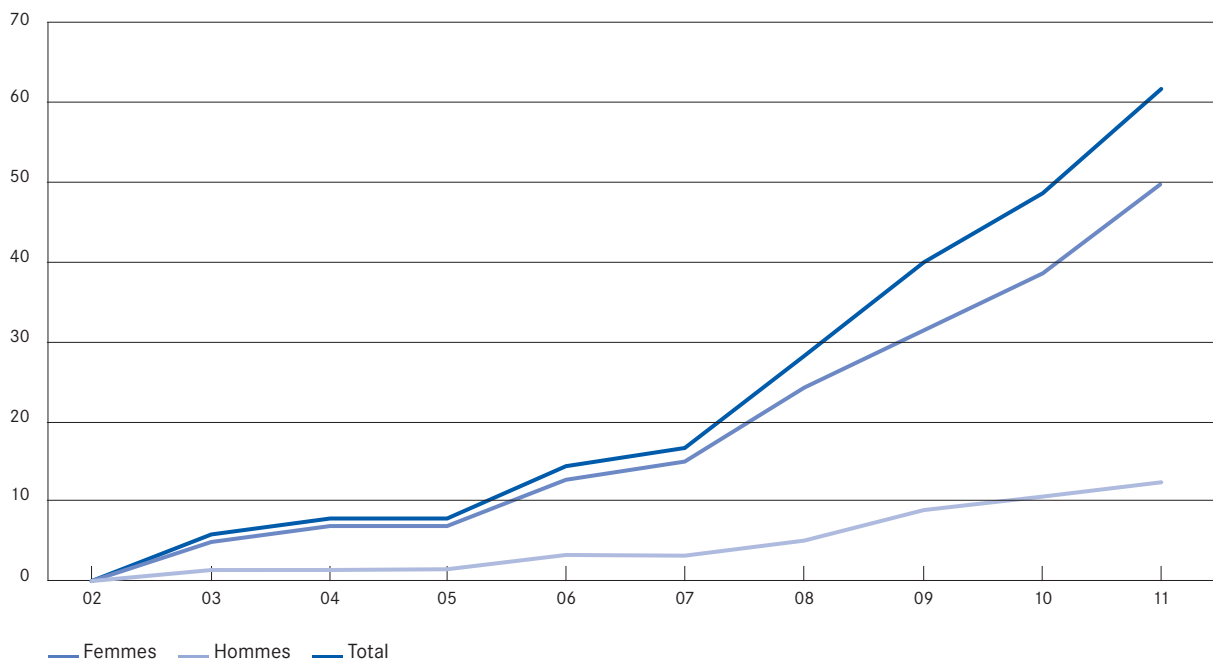
Age moyen

	2011	2010
Bénéficiaires de rentes de vieillesse	66	66
Conjoints	72	71

_L'augmentation de 13 bénéficiaires de rentes se présente comme suit:

Effectif au 31 décembre 2010	49
Augmentation des rentes de vieillesse	12
Augmentation des rentes d'invalidité	1
Effectif au 31 décembre 2011	62

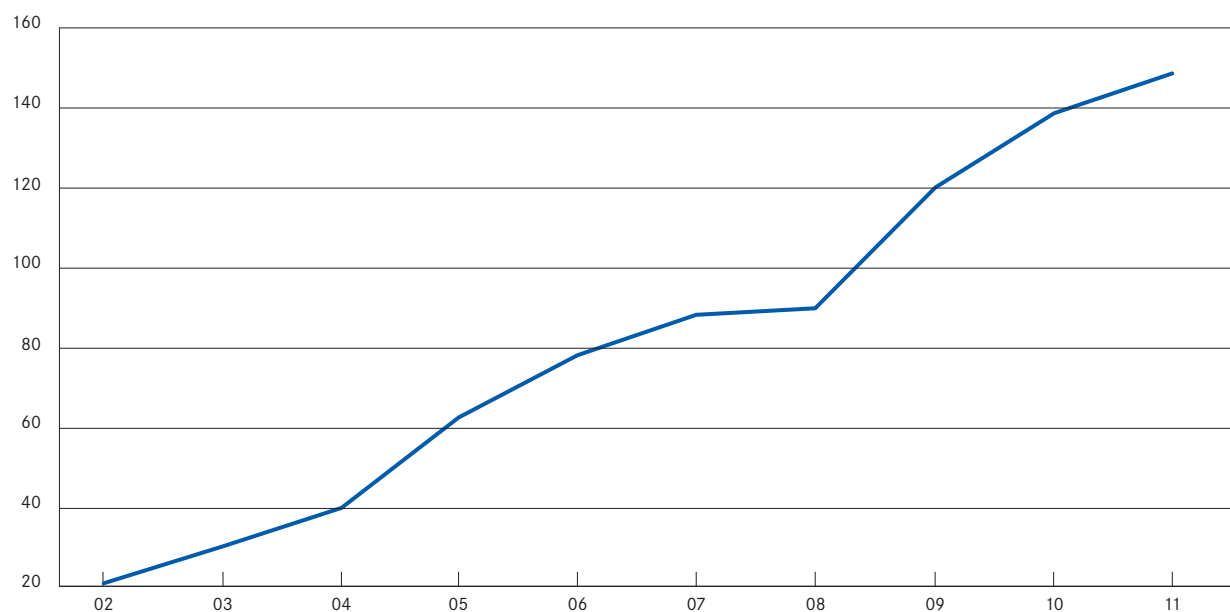
L'évolution de l'effectif des retraités



EVOLUTION DES FINANCES

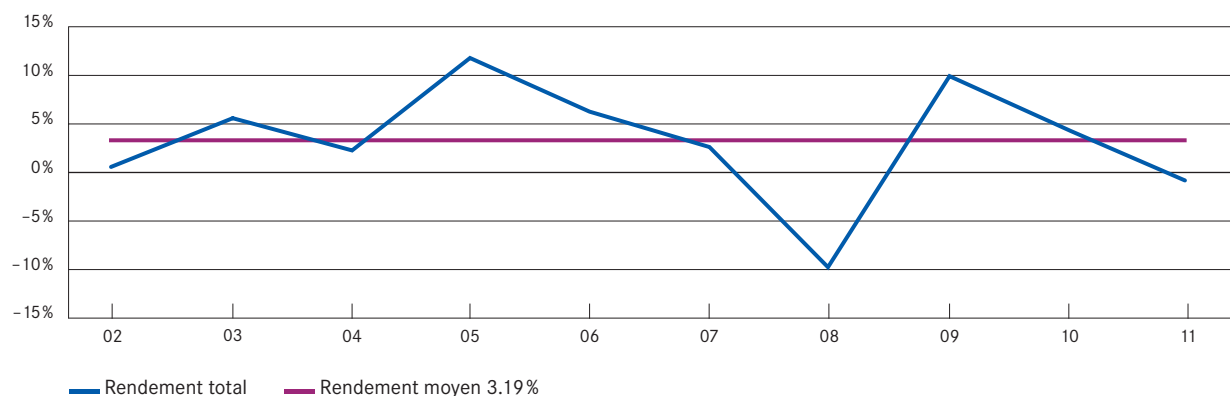
Evolution du bilan

en mio. CHF

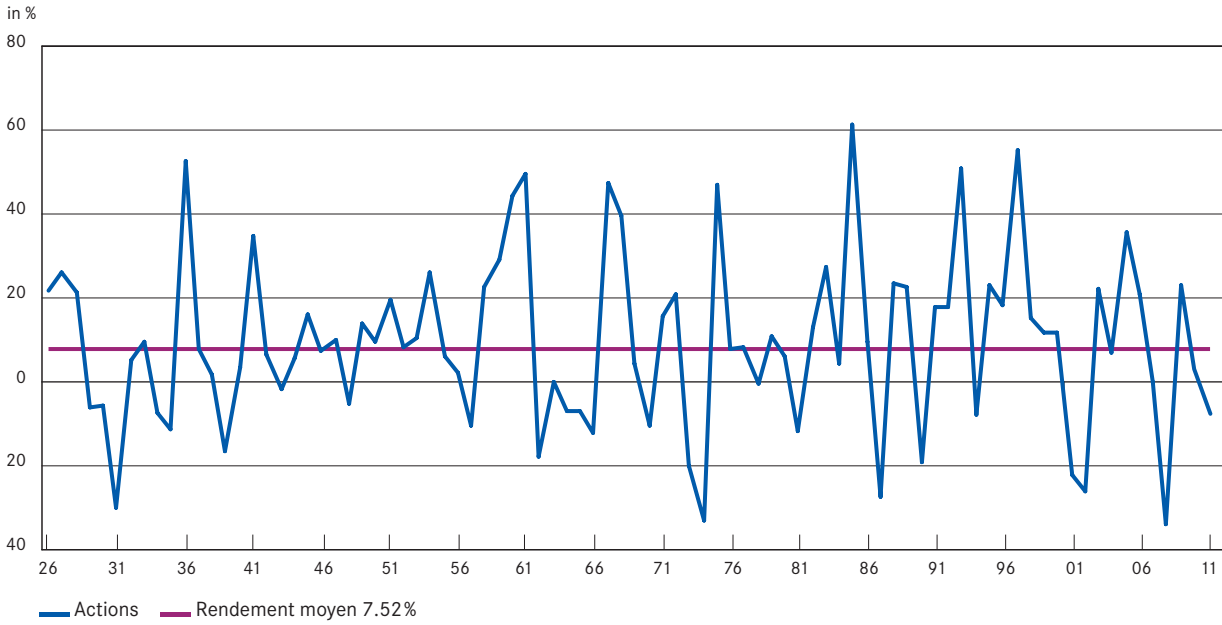


Evolution du rendement total des placements

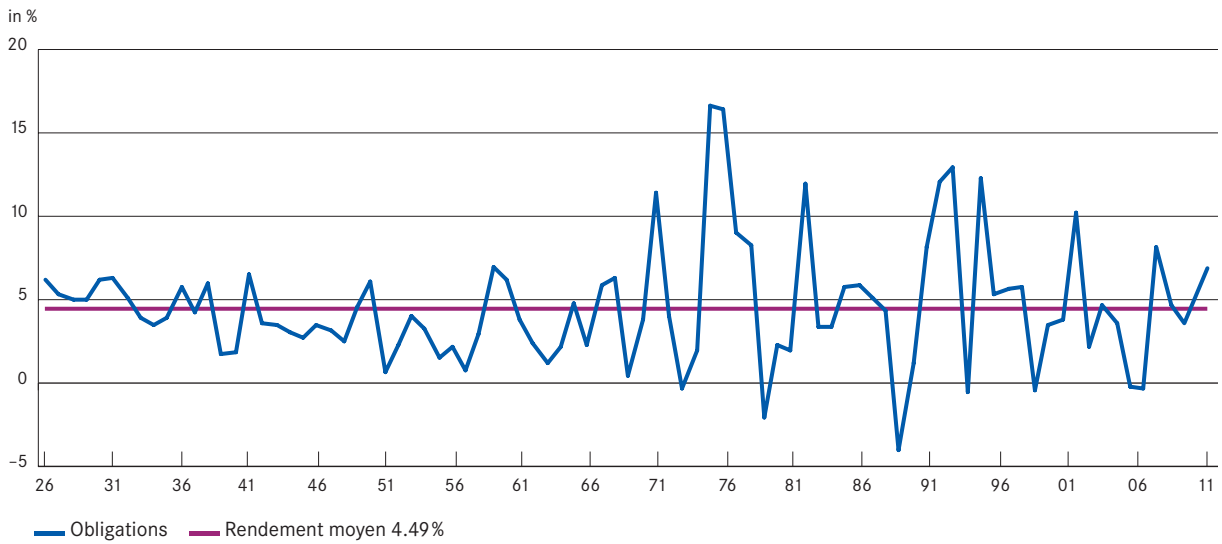
Le rendement total des placements s'élève à -0.04% pour l'exercice sous revue (année précédente: 4.14%), et ressort ainsi inférieur de 2.30 points à l'indice de référence (2.26%). Le rendement moyen depuis le début (2002) s'établit à 3.19% (année précédente: 3.55%).



Evolution du rendement des actions en Suisse depuis 1926



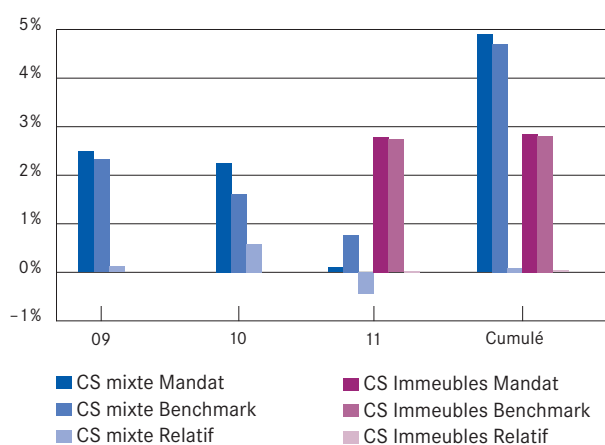
Evolution du rendement des obligations en Suisse depuis 1926



RENDEMENT DES MANDATS DE GESTION

_La Fondation a attribué les mandats de gestion de fortune suivants:

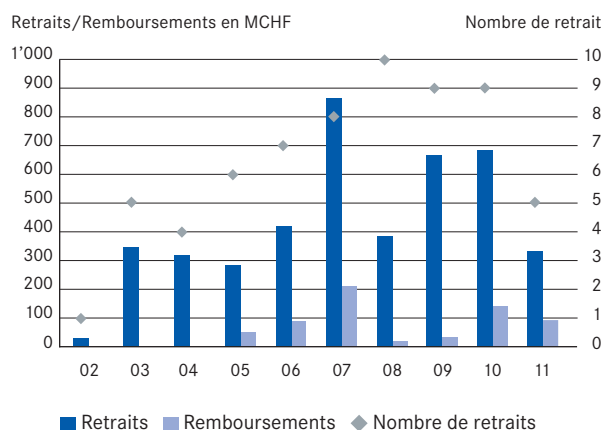
- _CS mandat mixte (sans immobilier) 2009 (mesure du rendement depuis le 1^{er} août 2009)
- _CS immeubles CH + monde, indirect 2010 (mesure du rendement depuis le 1^{er} février 2011)



RETRAIT DU CAPITAL POUR L'ACQUISITION D'UN LOGEMENT EN PROPRIÉTÉ

_Depuis l'introduction en 1995 de la Loi fédérale pour l'encouragement à la propriété au moyen de la prévoyance professionnelle, 64 retraits du capital ont été effectués pour un total de CHF 4.3 millions. Des remboursements à hauteur de CHF 0.6 million ont eu lieu.

_Au cours de l'exercice sous revue, 5 retraits de capitaux (9 l'année précédente) ont été effectués, soit un total de CHF 327'000 (CHF 692'000 l'année précédente).



GalenCare Fondation de prévoyance

Untermattweg 8 · case postale · CH-3001 Berne

Téléphone +41 58 852 87 00 · Téléfax +41 58 852 87 01

www.galenicare-pvs.ch

_Le rapport annuel est également disponible en allemand et en italien ainsi qu'au format PDF sur le site www.galenicare-pvs.ch.